



BUREAU DU 02 FÉVRIER 2022				
DÉLIBÉRATION N°	B2022	02	02	02

- Date d'envoi de la convocation : 27/01/2022
- Nb de membres en exercice : 26
- Nb de membres présents¹ : 19
- Nb de membres absents et ayant donné pouvoir : -
- Nb de membres absents et excusés : 7

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20220202-B20220202_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/02/2022
Affichage : 04/02/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



CONTRATS PUBLICS

FOURNITURE, LIVRAISON ET MISE EN SERVICE DE TROIS CHARGEUSES À PNEUS AVEC PRESTATIONS D'ENTRETIEN (« FULL SERVICE »)

APPEL D'OFFRES OUVERT

AUTORISATION DE LANCEMENT ET DE SIGNATURE

Le quorum constaté,

Monsieur Jean-Pierre CARPENTIER, Vice-Président, soumet au Bureau syndical le rapport suivant :

Dans le cadre de l'exploitation quotidienne de ses différents sites, les services du SMEDAR ont recours à des engins de manutention de type chargeuses à pneus dont certaines nécessitent aujourd'hui d'être renouvelées (*sites de Boos, St-Jean-du-Cardonnay et Unité de Traitement des Encombrants*).

Pour ce faire, le SMEDAR avait initialement pensé recourir à l'offre proposée par l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) qui disposait d'une gamme complète d'engins de chantier². La centrale d'achats a depuis renouvelé une partie de son offre en la matière et les machines issues du constructeur retenu ne sont pas en adéquation avec les besoins du SMEDAR.

Il convient par conséquent de procéder au lancement de notre propre procédure de mise en concurrence dont les principales caractéristiques sont indiquées ci-après :

- Type de procédure : Appel d'offres ouvert (*articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique*)
- Forme du marché : Marché ordinaire
- Type de prestations : Marché de fournitures
- Allotissement : Non.
- Durée du marché : Outre le délai de livraison qui sera proposé par les candidats, le marché prévoit également les prestations d'entretien des machines (full services) pour une durée de 2 ans ou 2 000 heures de fonctionnement, 1^{er} des 2 termes atteints.
- Montants estimatifs :

¹ Sur site et en visioconférence.

² Cf délibération du Bureau du 15/12/2021 n°B20211201_02.

Site de Boos	Site de Saint-Jean-du-Cardonnay	Unité de Traitement des Encombrants
195 000 € HT	195 000 € HT	287 000 € HT
TOTAL ESTIMÉ : 677.000,00 € HT		

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique,
Vu la loi n°2021-1465 du 10/11/2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,
Vu la délibération C20200909_07 du Comité du 09/09/2020 accordant délégation au Bureau,
Vu la délibération du Bureau du 15/12/2021 n°B20211201_02 autorisant la signature des conventions à intervenir avec l'UGAP pour l'acquisition de ces 3 mêmes engins
Considérant le rapport présenté,

Article premier – D'autoriser le Président à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour la fourniture, la livraison, la mise en service et l'entretien de trois chargeuses sur pneus neufs, selon les caractéristiques décrites ci-dessus, à signer les marchés et à régler toute question qui pourrait naître de leur exécution.

Article deux – D'abroger la délibération du Bureau du 15/12/2021 n°B20211201_02 autorisant la signature des conventions à intervenir avec l'UGAP pour l'acquisition de ces 3 mêmes engins.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide d'accepter à l'unanimité les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Nb de votes POUR	19	FAIT À GRAND-QUEVILLY LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
Nb de votes CONTRE	00	POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Abstention(s)	00	LE PRÉSIDENT

Stéphane BARRÉ